

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 01924

Numéro SIREN : 951 251 347

Nom ou dénomination : 4BLUE

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2024 sous le numéro de dépôt 9893

4BLUE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL PLANCHER DE 15 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 21 RUE HENRI ET ANTOINE MAURRAS

951 251 347 RCS MARSEILLE

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

**Copie certifiée conforme
Pour la société EBH
Président
Monsieur Emmanuel BARET**

Désignation de l'entreprise		SAS 4BLUE		21 Rue HENRI ET ANTOINE MAURRA		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		13016 MARSEILLE 16					
SIRET		9 5 1 2 5 1 3 4 7 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		9		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	600 623	042		600 623	
	Total I (5)	044	600 623	048		600 623	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	117 393	086		117 393	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	117 393	098		117 393	
	Total général (I + II)	110	718 016	112		718 016	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		60 001			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		114 058			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		174 059				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		541 880			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 080			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 998)	172		998			
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		543 958			
Total général (I + II + III)				180		718 016	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		540 000
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		600 623
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4BLUE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215		214				
			217		218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	15 068			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244				
	Rémunérations du personnel *				250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252				
	Dotations aux amortissements *				254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262				
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)			264	15 068				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(15 068)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	145 151				
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	16 025				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			300				
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	114 058				
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	114 058	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		7 258		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	23 836	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	23 836		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

4BLUE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL PLANCHER DE 15 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 21 RUE HENRI ET ANTOINE MAURRAS

951 251 347 RCS MARSEILLE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 MAI 2024**

« QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 114 057,50 euros, de la manière suivante :

– Réserve légale :	5 702,87 €
– Autres réserves :	108 354,63 €

Total :	114 057,50 €
---------	--------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

**Extrait certifié conforme
Pour la société EBH
Président
Monsieur Emmanuel BARET**